



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU BRÉSIL

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL
DE BRASILIA

Semaines du 18 au 24 mars 2022

Résumé :

- Situation sanitaire : évolution des cas et des décès.
- Le taux de chômage continue de reculer en janvier (11,2%), mais la création d'emploi risque de ralentir.
- Le gouvernement annonce un plan de 150 Mds BRL pour stimuler la demande.
- Certains droits de douanes ont été réduits voire supprimés pour tenter de freiner l'inflation.
- Evolution des marchés du 18 au 24 mars 2022.
- Graphique de la semaine : Sous l'effet de l'inflation, le revenu mensuel moyen en termes réels a chuté à 2 489 BRL, en recul de 9,7% sur un an.

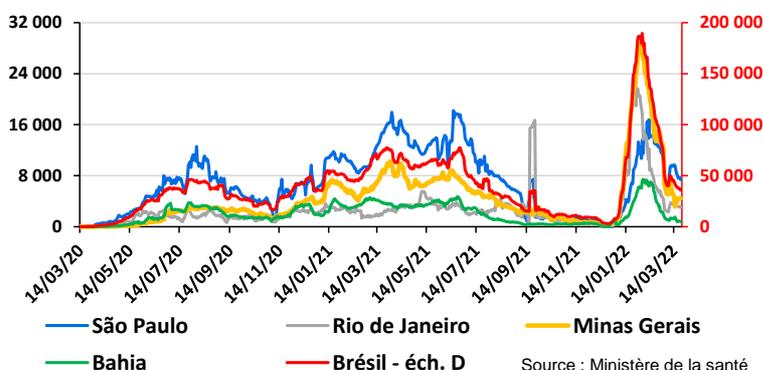
LE CHIFFRE À RETENIR

0%

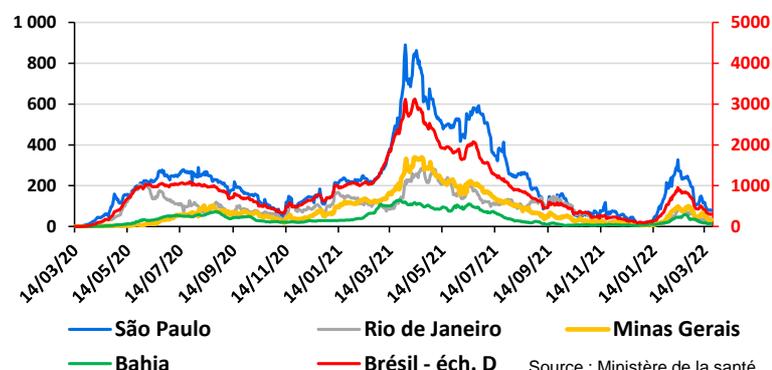
Les droits de douanes à l'importation sur six aliments de base et sur l'éthanol, après leur suppression temporaire par le gouvernement pour freiner l'inflation.

Situation sanitaire : évolution des cas et des décès.

Nouveaux cas par jour
(moyenne hebdomadaire)



Nouveaux décès par jour
(moyenne hebdomadaire)



Selon le ministère de la Santé, en moyenne sur la dernière semaine ont été enregistrés 37 387 nouveaux cas de Covid-19 et 304 décès par jour (contre 45 680 et 419 la semaine précédente). Au 23 mars, le Brésil compte au total 29,7 M cas de contaminations et 658 067 décès depuis le début de la pandémie.

Le taux de chômage continue de reculer en janvier (11,2%), mais la création d'emploi risque de ralentir.

D'après la dernière enquête PNAD Contínua de l'IBGE, le marché du travail continue sa reprise au trimestre mobile fini en janvier 2022, comparé au trimestre précédent, fini en octobre 2021. Alors que les indicateurs d'activité (ventes, production industrielle) déclinent depuis des mois, le marché de l'emploi s'ajuste toujours avec un décalage et affiche encore des résultats positifs. L'évolution trimestrielle de l'emploi provient également, dans une certaine mesure, d'un effet saisonnier.

Dans le détail, **le taux de chômage¹ trimestriel est passé de 12,1% en octobre 2021 à 11,2% en janvier 2022², très légèrement en-dessous des anticipations du marché (qui tablait sur 11,3%). Cela représente une baisse de 0,9 p.p. par rapport au trimestre précédent, et une chute de 3,3 p.p. par rapport au taux de chômage enregistré à la même période de l'année précédente (14,5%).** La baisse trimestrielle du nombre de chômeurs (de 12,9 M à 12 M) a accompagné la hausse concomitante de la population active (de 106,9 M à 107,5 M). La part des actifs sur l'ensemble de la population en âge de travailler (62,3%) reste plus faible qu'avant la pandémie (63,4%).

Une fois corrigée des variations saisonnières (cvs) cette évolution trimestrielle doit être nuancée. Les analyses des institutions financières privées estiment ainsi que le taux de chômage cvs se situerait plutôt autour de 11,6%.

Il est à noter que la reprise du marché du travail ne s'est pas accompagnée d'une pression à la hausse sur les salaires. Le revenu mensuel moyen en termes réels était de 2 489 BRL (396 EUR), en janvier, ce qui représente une baisse de 9,7% par rapport à celui enregistré en janvier 2021 (voir graphique de la semaine). Cela s'explique à la fois par la forte inflation (+10,38% sur douze mois en janvier), par le recul de la productivité en 2021 (-8,3% par rapport à 2020) après un bond de +12,1% l'année précédente, et par le poids de l'emploi informel dans la reprise du marché du travail, qui entraîne des niveaux de rémunération plus faibles au vu de l'écart de revenu entre les travailleurs du secteur informel et du secteur formel.

Le taux d'emploi³ progresse de 54,6% à 55,3% grâce à une hausse des personnes employées (de 94 M à 95,4 M) proportionnellement plus importante que celle de la population en âge de travailler (de 172 M à 172,4 M).

On observe par ailleurs une diminution sur le trimestre de plus de 2 M de personnes dans la main d'œuvre sous-utilisée, qui agrège à la fois les personnes au chômage, les personnes sous-employées (travaillant moins que ce qu'elles ne voudraient), les chômeurs découragés et les autres actifs dans la force de travail potentielle⁴. **Ce contingent de chercheurs d'emploi « potentiels » se situe à 27,8 M.**

Le taux d'informalité⁵ descend légèrement à 40,4% de la population occupée au trimestre fini en janvier, contre 40,7% au trimestre précédent. Cela s'explique par une progression du contingent de

¹ Le **taux de chômage** est mesuré comme le ratio entre le nombre de chômeurs et la population active (ou « force de travail », i.e. les personnes ayant un emploi professionnel ou en cherchant un activement sur le marché du travail).

² Les chiffres de l'emploi publiés par l'IBGE (PNAD Contínua) et par le Ministère de l'économie (CAGED) ne sont pas corrigés des variations saisonnières (ncvs).

³ Le **taux d'emploi** est le pourcentage de la population en âge de travailler (plus de 14 ans au Brésil) qui travaille (employés, entrepreneurs, autonomes).

⁴ La **force de travail potentielle** recoupe deux groupes de personnes qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques du chômage : 1/ les personnes qui recherchent un emploi mais ne sont pas

disponibles immédiatement pour travailler ; 2/ les personnes qui sont disponibles pour travailler mais sont découragées pour des raisons liées au marché (échec antérieur à trouver un emploi, manque d'expérience, perception pessimiste de la demande de travail, etc.).

⁵ Le **taux d'informalité** est le ratio entre les travailleurs informels et la population occupée. Au Brésil, l'emploi informel comprend les employés du secteur privé sans permis de travail signé (dit *carteira de trabalho*), les employés de maison sans permis de travail signé, les travailleurs familiaux auxiliaires, ainsi que les employeurs et travailleurs indépendants sans entreprise inscrite au registre national des personnes morales (CNPJ).

travailleurs informels (+0,8% pour atteindre 38,5 M) plus faible que celle de la population occupée.

La hausse trimestrielle de l'emploi mentionnée précédemment provient donc, pour une partie, du secteur informel (+3,6% de hausse dans le secteur privé), et pour l'autre de la progression du nombre de travailleurs sous contrat formel au cours du trimestre (+2,0% dans le secteur privé). La création d'emploi a progressé notamment dans les secteurs suivants : autres services (+6,8%), hôtellerie et alimentation (+4,1%), commerce (+2,4%), information et communication, secteur financier et immobilier (+2,1%) et administration publique (+1,8%).

Les statistiques du *Novo Cadastro Geral de Empregados e Desempregados* (Novo Caged), publiées par le Ministère de l'Économie, montrent que **le Brésil a enregistré plus de 155 000 créations nettes d'emplois formels en janvier, avec des soldes positifs notamment dans les services et l'industrie**. Le solde net de création d'emplois formels depuis février 2021 atteint 2,7 M.

Il est prévu que le rythme de création d'emploi ralentisse à court terme. Les effets de la réouverture de l'économie et de la récupération décalée du secteur des services s'essouffent, sous l'effet notamment des processus de resserrement monétaire et de consolidation budgétaire. Sachant qu'en parallèle la population active devrait converger progressivement vers les niveaux pré-pandémie, on pourrait assister à des hausses du taux de chômage (une fois corrigé des effets saisonniers) dans les prochains mois.

Le gouvernement annonce un plan de 150 Mds BRL pour stimuler la demande.

Le gouvernement a annoncé le 17 mars le plan *Renda e Oportunidade*. Estimé à 150 Mds BRL

⁶ Le FGTS (*Fundo de Garantia do Tempo de Serviço*) est un fond alimenté par les employeurs à travers un versement mensuel sur un compte au nom du salarié d'une cotisation équivalente à 8% du salaire brut. Ce fond permet de financer des politiques publiques, notamment dans le domaine des infrastructures et du logement. Le

(28 Mds EUR), il vise à stimuler l'activité économique en 2022, dans un contexte d'année électorale.

Parmi la série de mesures, est prévu le **débloccage d'un nouveau retrait du Fond de Garantie de Temps de Service (FGTS)⁶**, ce qui concerne environ 40 millions de salariés. Ce retrait, plafonné à 1 000 BRL (190 EUR) par personne, devrait injecter 30 Mds BRL dans l'économie.

A aussi été décidée **l'anticipation du 13^{ème} mois pour les retraités du secteur public**, qui sera versé en deux fois, en avril et mai, au lieu d'août et décembre. En termes agrégés, cette mesure met ainsi à disposition de ces bénéficiaires près de 55 Mds BRL de manière anticipée.

Par ailleurs, **le plan prévoit d'améliorer les conditions de crédit aux personnes à faibles revenus et aux PME à travers un programme de simplification du microcrédit**. Il devrait bénéficier à 4,5 millions d'entrepreneurs au cours de ses 12 premiers mois de fonctionnement. Le dispositif se concentre sur les personnes et les entreprises dont les revenus ou les recettes brutes annuelles ne dépassent pas 360 000 BRL (68 000 EUR).

Enfin, **est prévu un autre dispositif dans le domaine du crédit : l'amélioration des conditions d'emprunt pour les retraités et les bénéficiaires de prestations sociales comme ceux éligibles au programme *Auxílio Brasil***. Ces prêts, dits *crédito consignado*, consistent en une avance sur ce que toucheront ces bénéficiaires et sont remboursés en déduisant les mensualités directement de ces prestations. **Concrètement, la marge de crédit consignée, c'est-à-dire la part du revenu qui peut être engagée dans le prêt, passera de 35% à 40%**. Près de 50 millions de personnes pourront profiter de cet assouplissement, ce qui se traduirait par une injection supplémentaire dans l'économie estimée à 77 Mds BRL.

salarié peut retirer une partie de cette somme chaque année et sous certaines conditions lors de la rupture du contrat de travail. Un retrait exceptionnel limité à 1 000 BRL avait déjà été autorisé par le gouvernement en 2020 pour lutter contre les effets de la pandémie sur le pouvoir d'achat.

L'ensemble de ces mesures contribuera à soutenir la demande, ce qui pourrait dynamiser le PIB de 2022 d'environ +0,3 pp. selon les analystes. En contrepartie, ce plan pourrait aussi avoir des conséquences sur l'inflation, à un niveau déjà élevé.

A travers la voix d'Adolfo Sachsida, chef du conseil spécial pour les affaires stratégiques du ministère de l'Économie, **le gouvernement affirme que cette crainte n'est pas fondée. Selon lui, ces nouveaux dispositifs ne participent pas au désancrage des anticipations d'inflation⁷ des agents économiques** car, vu qu'ils consistent en une simple réallocation de ressources, leur impact budgétaire est neutre.

Certains analystes relèvent néanmoins la contradiction de ce programme avec la politique de resserrement monétaire⁸ opérée par la Banque centrale du Brésil (BCB). En effet, alors que ce plan de soutien budgétaire stimule la consommation des ménages, la BCB tente parallèlement de contrôler la hausse des prix en augmentant les taux d'intérêt pour réduire la demande. **Le potentiel impact de ce plan sur l'inflation apparaît toutefois minime.**

Certains droits de douanes ont été réduits voire supprimés pour tenter de freiner l'inflation.

Le gouvernement a annoncé le 21 mars une réduction des droits de douane sur les importations de différents biens. Il entend ainsi freiner l'inflation, stimulée par la hausse des cours mondiaux des matières premières.

La principale mesure, au caractère temporaire, consiste en la suppression jusqu'à la fin de l'année 2022 des droits d'importation sur l'éthanol et six produits alimentaires de base. Les droits de douane jusque-là en vigueur pour ces produits étaient

de 18% pour l'éthanol, 9% pour le café et l'huile de soja, 10,8% pour la margarine, 14,4% pour les pâtes, 16% pour le sucre, et 28% pour le fromage.

L'autre mesure prise, au caractère structurel car sans limite de durée, est une réduction de 10% des droits de douane sur les biens d'équipement et les technologies de l'information. Avant l'entrée en vigueur de cette mesure le 1^{er} avril, les taux en vigueur varient de 0 à 16%. Les smartphones et les ordinateurs portables, taxés à 16% avant cette annonce, verront ainsi leur taux d'importation réduit à 14,4%. **En plus de faire baisser le prix des appareils technologiques importés pour le consommateur, l'objectif est d'améliorer la productivité en réduisant le coût des importations de machines et autre biens d'équipement.** Selon le gouvernement, si on prend en compte la baisse de même ampleur décidée il y a un an, cette réduction totale de 20% devrait aboutir à une augmentation de 282 Mds BRL (53 Mds EUR) du PIB cumulée pour les 18 prochaines années.

Malgré son appartenance au Marché commun de l'Amérique du Sud (Mercosur), le Brésil a pu prendre unilatéralement cette mesure grâce aux dispositifs d'exception prévus à l'accord. Comme rappelé lors de l'annonce de cette mesure par Ana Paula Repezza, secrétaire exécutive de la Chambre de commerce extérieur (CAMEX), les règles du Mercosur permettent une réduction unilatérale pour les produits classés comme biens d'équipement et des technologies de l'information. Quant à la réduction à zéro des droits d'importation sur les six produits alimentaires et sur l'éthanol, elle a été possible grâce à la présence de ces produits dans la Liste d'Exceptions du Tarif Extérieur Commun (Letec)⁹.

⁷ Voir [brèves économiques et financières du 5 au 11 novembre 2021](#).

⁸ Voir [brèves économiques et financières du 11 au 17 mars 2022](#)

⁹ Parmi les exceptions au principe général du Tarif Extérieur Commun (TEC) mis en œuvre en 1995, existe le droit d'ajuster au

niveau national les droits d'importation de 100 produits consignés dans la liste Letec (*Lista de Exceções à Tarifa Externa Comum*). Fin 2021, le texte approuvant l'existence de cette liste Letec a été renouvelé jusqu'en 2028.

Selon le secrétaire au commerce extérieur, **le coût de ces exonérations fiscales est faible, de l'ordre de 1 Md de BRL (190 M EUR) par an.**

La capacité de ces mesures à freiner l'inflation apparaît toutefois limitée. Les analystes estiment que ces réductions de droits de douane pourraient avoir un impact entre 0 et -0,5 p.p. sur l'inflation en 2022, estimée par le marché à 6,6%.

En effet, bien que les biens ciblés par cette baisse soient des produits courants, **ils ne pèsent que pour environ 3% dans l'indice IPCA. Mais surtout, les produits dont les droits d'importation ont été réduits à zéro ont un poids presque insignifiant dans les importations.** Les importations cumulées de ces sept articles représentaient ainsi un peu moins de 500 M USD en 2021, soit 0,2% du total des importations. Le Brésil n'importe en effet que peu ces produits car ils sont majoritairement produits sur place, relativisant fortement l'impact potentiel de la

baisse du droit d'importation. Le Brésil a par exemple importé seulement 74 M USD de café en 2021, car en tant que principal producteur au monde (ce qui lui a permis d'exporter 5,8 Mds USD de café cette même année), il répond déjà à une grande partie de la demande locale.

Concernant **la réduction à zéro des droits de douane portant sur l'éthanol, elle pourrait selon le gouvernement réduire le prix de l'essence à la pompe jusqu'à 20 centimes BRL** (un peu moins de 4 centimes EUR) **par litre**, à la condition qu'elle soit entièrement répercutée sur le consommateur. Mais cet allègement fiscal apparaît maigre comparé aux variations de prix du pétrole, dépendantes du contexte externe et qui ont un fort impact sur le prix local des carburants. Les producteurs brésiliens d'éthanol ont par ailleurs dénoncé cette mesure qui découragerait les investissements dans le secteur.

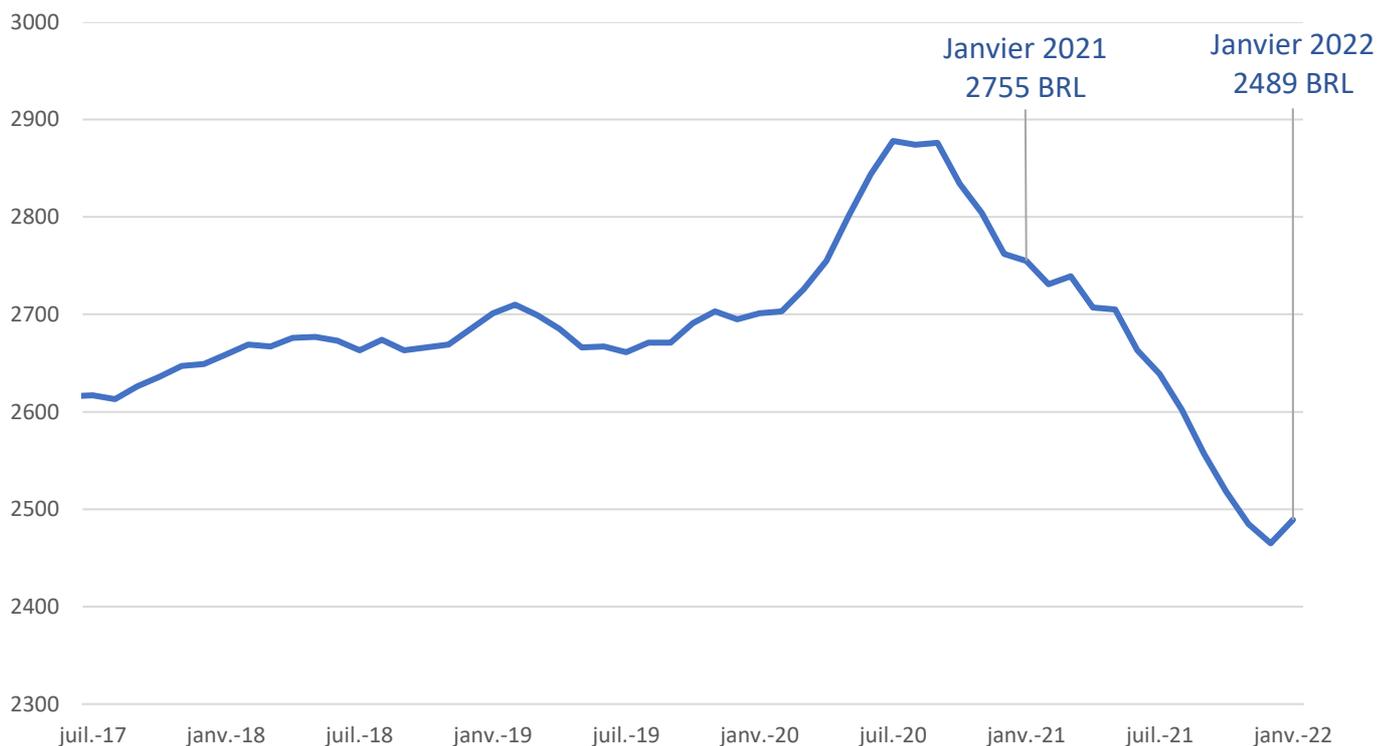
Evolution des marchés 18 au 24 mars 2022.

Indicateurs*	Variation sur deux semaines	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+0,6%	+6,7%	111 944
Risque-pays (EMBI+ Br)	-37pt	-17pt	309
Taux de change R\$/USD	-5,5%	-15,7%	4,79
Taux de change R\$/€	-6,2%	-17,8%	5,27

* Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Graphique de la semaine : Sous l'effet de l'inflation, le revenu mensuel moyen en termes réels a chuté à 2 489 BRL (396 EUR), en recul de 9,7% sur un an.

Revenu mensuel moyen en termes réels (en BRL)



Sources : IBGE, SER Brasilia

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Sébastien Andrieux, chef du Service économique régional de Brasilia
 Rédacteurs : Vincent Le Régent, Julio Ramos-Tallada
 Pour s'abonner : vincent.leregent@dgtrésor.gouv.fr
 Crédit photo : ©marchello74